



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
24 juin 2020
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-septième session

Genève, 2 et 3 juillet, 7-9 septembre et 28 septembre-2 octobre 2020

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Résumé

Le présent rapport couvre les activités menées par la CNUCED en faveur de l'Afrique de mai 2019 à mars 2020. Il décrit les effets produits par ces activités sur le plan du développement en Afrique dans les domaines suivants : transformation de l'économie ; lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience ; amélioration de la compétitivité ; renforcement du multilatéralisme ; et autonomisation des populations et investissement dans leur avenir. Les produits relèvent des trois grands domaines d'action de la CNUCED : recherche et analyse, formation de consensus intergouvernemental et assistance technique. Le présent rapport donne une liste non exhaustive d'exemples de la façon dont la CNUCED produit des résultats en Afrique.



I. Introduction

1. Le présent rapport décrit les activités menées par la CNUCED en faveur de l'Afrique de mai 2019 à mars 2020. Il donne des exemples des effets produits par ces activités sur le développement en Afrique dans les domaines suivants : transformation de l'économie ; lutte contre les vulnérabilités et accroissement de la résilience ; amélioration de la compétitivité, renforcement du multilatéralisme ; et autonomisation des populations et investissement dans leur avenir.

II. Faits saillants

A. Réunions majeures

2. La CNUCED est l'organisme des Nations Unies chargé d'aider les pays en développement, dont les États membres d'Afrique, à tirer parti du commerce international et de domaines interdépendants tels que la science, la technologie et l'innovation, le financement du développement et l'investissement dans l'optique de réaliser le développement durable et les objectifs de développement durable. La mission de la CNUCED de réaliser la prospérité pour tous se traduit en Afrique par un certain nombre d'activités, consistant notamment à organiser des manifestations pour faire participer les acteurs concernés au débat sur les divers moteurs du développement économique et social et permettre la mise en commun des données d'expérience et des enseignements.

1. Participation au douzième Sommet extraordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Niamey)

3. En juillet 2019, le Secrétaire général de la CNUCED a participé au Sommet extraordinaire, pour marquer le lancement de la phase opérationnelle de la Zone de libre-échange continentale africaine et présenter le *Rapport 2019 sur le développement économique en Afrique : Made in Africa – Les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain*, en soulignant les conclusions du rapport selon lesquelles les règles d'origine pouvaient changer la donne pour le continent à condition d'être simples, transparentes, favorables aux entreprises et prévisibles. Le Secrétaire général est intervenu au Forum des entreprises de la Zone de libre-échange continentale africaine sur le thème « Positionner les entreprises pour être opérationnelles à l'échelle de la Zone de libre-échange continentale africaine ». De concert avec le Président du Niger, la CNUCED a présenté à l'Union africaine une nouvelle plateforme sur les obstacles au commerce dont l'objectif est de favoriser un commerce plus rapide et plus efficace¹. Cet outil en ligne a été élaboré en coordination avec l'Union africaine et sera géré par celle-ci par l'intermédiaire du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui facilitera aussi le règlement des obstacles au commerce signalés entre les pays.

2. Table ronde de haut niveau « Évaluer la dynamique entre les migrations et le développement en Afrique dans le contexte du commerce multilatéral et des objectifs de développement » (Le Caire)

4. Cette réunion a eu lieu en janvier 2020 à l'occasion du Forum international sur les statistiques migratoires, organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Les intervenants ont souligné la nécessité d'améliorer la collecte des données relatives aux migrations pour en faciliter l'utilisation dans l'analyse des politiques, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités et de coordonner l'action des divers ministères concernés. Ils ont souligné qu'un meilleur accès aux données relatives au marché du travail, et des données plus régulières étaient nécessaires tant du côté de l'offre que de celui de la demande, de façon à éclairer

¹ Voir <https://tradebarriers.africa/>.

l'élaboration des politiques migratoires et commerciales. Les liens entre le commerce et les migrations, facteur de production important, ont été soulignés dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, et il a été estimé que celle-ci offrait des perspectives d'approfondir l'intégration sur le continent et d'harmoniser et d'appliquer des politiques sur la liberté de circulation.

B. Bureau régional de la CNUCED pour l'Afrique

5. Le Bureau régional joue un rôle déterminant en facilitant et en coordonnant l'assistance technique de la CNUCED à la Commission de l'Union africaine et à ses États membres, aux communautés économiques régionales et à d'autres acteurs et partenaires clés en Afrique. Depuis 2015, le Bureau régional s'attache à aider les États membres d'Afrique à répondre aux problèmes complexes qui se posent en matière de commerce et de développement, notamment en ce qui concerne l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la situation de l'emploi et le règlement des obstacles au commerce transfrontières. Il s'efforce de répondre à ces problèmes de développement en prêtant son concours à des activités de recherche, d'analyse, de renforcement des capacités et de conseil.

III. Résultats et effets des activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

A. Transformer l'économie

6. La CNUCED a mené une série d'activités pour aider les États membres d'Afrique à transformer leur économie, à créer des emplois, à réduire la pauvreté, à accélérer le développement durable et à faciliter l'intégration de la région dans l'économie mondiale. Elle mène des activités pour aider les pays d'Afrique à mobiliser l'investissement intérieur et extérieur pour en faire un catalyseur de la transformation structurelle de leur économie.

7. **Aide à la négociation et à la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine.** L'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine, le 30 mai 2019, et le lancement de sa phase opérationnelle, le 7 juillet 2019, ont ouvert au continent des perspectives importantes de croissance et d'intégration. En collaboration avec des représentants gouvernementaux, des négociateurs, des associations professionnelles et d'autres acteurs institutionnels, la CNUCED a assuré des activités de conseil et d'assistance techniques et fourni une assistance dans le cadre de la rédaction des modalités et des textes juridiques des diverses sections de l'Accord correspondant. La CNUCED a prêté assistance à des groupes de travail techniques au cours des négociations relatives à la libéralisation des biens et des services et à différents protocoles. Elle a aussi aidé à la compilation et au traitement des données douanières, parmi lesquelles des données détaillées sur le commerce et les droits de douane, et en a facilité la transformation en un système commun de classification des produits.

8. **Règles d'origine pour la Zone de libre-échange continentale africaine.** Dans son *Rapport 2019 sur le développement économique en Afrique*, la CNUCED indique que pour stimuler le commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, les règles d'origine, moyen d'action primordial aux fins de la libéralisation préférentielle des échanges entre les États membres, doivent être appliquées efficacement, et qu'il est essentiel d'adopter des règles d'origine souples et libérales et de renforcer les capacités institutionnelles pour garantir une application impartiale, transparente et prévisible des règles d'origine convenues. En sa qualité de membre du groupe de travail technique sur les règles d'origine, la CNUCED a aidé l'Union africaine à élaborer des règlements techniques sur les règles d'origine, notamment en ce qui concerne les zones économiques spéciales. À la demande de la Commission de l'Union africaine, la CNUCED a assuré un appui technique et des services consultatifs au groupe de travail technique sur les règles d'origine et dans le cadre de la négociation et de la rédaction de l'annexe de l'Accord sur les règles d'origine applicables à certains produits.

9. **Accords internationaux d'investissement.** La CNUCED a participé aux débats de la phase 2 du protocole de l'Accord sur les investissements, qui devrait s'inspirer de la conception moderne du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable de la CNUCED, notamment de ses principes directeurs pour l'élaboration des politiques d'investissement et du train de réforme des accords internationaux d'investissement. En 2019, plusieurs pays d'Afrique ont révisé leurs politiques relatives aux accords internationaux d'investissement en modifiant ou en dénonçant les accords obsolètes, en élaborant de nouveaux accords-types et en concluant des accords d'investissement régionaux qui visent à préserver le droit de réglementer, tout en protégeant, promouvant et facilitant l'investissement responsable.

10. **Politiques en matière de propriété intellectuelle.** En 2019, la CNUCED a apporté des contributions techniques aux négociations relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine et à la Zone de libre-échange tripartite. À l'occasion du Forum sur le commerce régional en Afrique, tenu en Éthiopie, la CNUCED a contribué à une séance intitulée « Mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine : éliminer les obstacles géographiques, logistiques et réglementaires au commerce et à l'investissement dans la Corne de l'Afrique pour stimuler l'industrialisation – Gros plan sur l'industrie pharmaceutique ». L'accent a été mis sur les progrès à accomplir au niveau sous-régional pour harmoniser les réglementations relatives aux médicaments et les liens avec la Zone de libre-échange continentale, et le rôle de la collaboration volontaire en matière de recherche-développement et de transfert de technologie. En 2020, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la CNUCED formera des négociateurs commerciaux sur le développement de la propriété intellectuelle et le rôle de la coopération régionale. La CNUCED a établi deux rapports techniques au sujet des droits de propriété intellectuelle et de l'intégration commerciale régionale ; et de la protection douanière des droits de propriété intellectuelle et de l'intégration commerciale régionale dans les pays en développement, où il est question de la Zone de libre-échange continentale.

11. **Activités de promotion relatives aux obstacles non tarifaires.** La CNUCED a aidé l'Union africaine à mettre au point le mécanisme en ligne de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le signalement, le suivi et l'élimination des obstacles non tarifaires, lancé en juillet 2019. Ce mécanisme permet un signalement direct par le secteur privé en ce qui concerne les obstacles liés au commerce, les problèmes étant adressés directement aux agents publics officiellement désignés pour en coordonner le règlement. En 2019, les coordonnateurs nationaux de 41 États membres de l'Union africaine ont été formés à l'utilisation du système. En 2020, la CNUCED prévoit des activités de formations dans 12 États membres de l'Union africaine. Le mécanisme en ligne aidera les pays à recueillir et diffuser une information complète sur l'ensemble des règles nationales officielles relatives au commerce actuellement appliquées, y compris l'ensemble des prescriptions sanitaires, phytosanitaires et techniques. La CNUCED, en collaboration avec l'Union africaine, diffuse le mécanisme par divers moyens, notamment des réunions et des ateliers de l'Union africaine, des secrétariats des commissions économiques régionales et d'autres parties prenantes.

12. **Aide à la formulation des politiques commerciales.** En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la CNUCED aide les pays d'Afrique à mettre au point leurs offres d'accès aux marchés et à mettre en œuvre les engagements de réduction des droits de douane d'une manière qui tienne compte de leurs besoins de développement. En Angola, la CNUCED a aidé les autorités à renforcer les capacités nécessaires à la formulation et à l'application de politiques commerciales sur les plans multilatéral et régional. À la demande du Lesotho, la CNUCED a actualisé la politique générale relative au commerce de ce pays. En Namibie, la CNUCED a aidé les autorités à réunir les principaux éléments d'une politique commerciale nationale. En Zambie, la CNUCED a aidé les parties prenantes à évaluer les incidences de la libéralisation du commerce dans la Zone de libre-échange continentale africaine sur l'économie et sur les résultats commerciaux du pays en Afrique et a prêté son concours à l'élaboration d'une politique commerciale générale.

13. **Examens de la politique des services.** À la demande du secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la CNUCED a prêté son assistance technique pour mener un examen de la politique des services pour aider à approfondir l'intégration régionale des services en Afrique de l'Ouest et la participation de la région aux négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine dans le domaine des services. Les sous-secteurs suivants ont été examinés : services financiers, services juridiques, services de transport, services énergétiques et services touristiques.

14. **Contribution à l'évaluation de l'intégration régionale en Afrique.** En collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, la CNUCED a mené des travaux techniques d'analyse pour les besoins du document intitulé *Assessing Regional Integration in Africa IX: Next Steps for the African Continental Free Trade Area*, présenté en juillet 2019 à l'occasion du Sommet extraordinaire susmentionné². La CNUCED a présenté des contributions sur le commerce électronique (commerce en ligne) et l'intégration en Afrique à l'ère du numérique. Dans son analyse, elle examine les perspectives et les difficultés en ce qui concerne le commerce en ligne en Afrique, compte tenu notamment de la persistance du fossé numérique et du rôle de la dématérialisation dans les politiques industrielles nationales. La CNUCED a aussi analysé les interactions avec le plan d'action de l'Union africaine visant à stimuler le commerce intra-africain³, les questions liées à la phase 2 des négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine et des questions plus générales comme celles qui concernent les données, l'égalité des sexes, l'inclusion, la cybercriminalité, la fiscalité, le commerce informel et la protection des consommateurs. Des recommandations spécifiques ont été formulées sur l'inclusion du commerce en ligne dans la Zone de libre-échange continentale africaine.

15. **Commerce des services.** L'intégration dans des activités à plus forte valeur ajoutée au sein des chaînes de valeur régionales et mondiales est déterminante pour les résultats de développement et la réalisation des objectifs de développement durable. Les services revêtent une importance particulière à cet égard étant donné leur faculté de stimuler le commerce et de créer une valeur ajoutée comparativement élevée. La CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique réalisent actuellement un projet du Compte de l'ONU pour le développement en Éthiopie, en Gambie, au Kenya, au Mali, au Nigéria et au Togo sur le renforcement des capacités des décideurs et des acteurs nationaux et régionaux d'évaluer et d'analyser les chaînes de valeur et de concevoir des politiques de services en vue de permettre une meilleure intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Un séminaire de formation des formateurs a été organisé en Éthiopie pour examiner et valider une méthode d'évaluation de la contribution des services aux chaînes régionales, et six ateliers nationaux, centrés sur certains secteurs des services financiers, infrastructurels et touristiques, ont été réalisés. Une étude de cas sur les chaînes de valeur a été analysée et quantifiée pour chaque pays à l'aide d'outils et de méthodes appropriés.

16. **Outils de mesure et d'analyse du commerce des services.** En partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la CNUCED a mis en place des outils statistiques de mesure et d'analyse du commerce des services pour aider les huit États membres de l'Union à formuler des politiques adaptées sur le commerce des services, qui répondent à leurs objectifs de développement économique et social. Ce partenariat vise à établir des méthodes harmonisées de collecte, de traitement et de diffusion des données, à offrir un appui dans l'application de ces méthodes et à mettre en place une base de données statistiques commune. Des ateliers ont été organisés en Côte d'Ivoire et au Togo pour valider des résultats d'enquête et de préciser des questions méthodologiques. De juin à septembre 2019, une formation sur le commerce des services a été dispensée à environ 80 participants des huit États membres au moyen d'un outil d'apprentissage électronique. La CNUCED a produit des documents méthodologiques sur la détermination de valeurs de remplacement des valeurs manquantes, le traitement de la non-réponse et la pondération de la population. La CNUCED élabore actuellement une méthodologie et une base de données sur le coût du fret. En 2020, dans le cadre de ce projet, la CNUCED a commencé de mettre sur pied un système statistique informatisé que les États membres pourront utiliser pour compiler et diffuser leurs statistiques.

² Voir <https://www.uneca.org/publications/assessing-regional-integration-africa-aria-ix>.

³ Voir <https://www.uneca.org/pages/action-plan-boosting-intra-africa-trade>.

17. **Données sur l'investissement en Afrique.** La CNUCED publie des données et une analyse des tendances sur l'investissement étranger direct, parallèlement à son enquête et son analyse sur l'évolution des politiques nationales et internationales d'investissement, dans sa publication annuelle intitulée *Rapport sur l'investissement dans le monde*. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2019 : Les zones économiques spéciales* a offert un panorama de la situation des zones économiques spéciales dans le monde et proposé des conseils sur les moyens de répondre aux questions fondamentales que constituent pour ces zones l'impératif de développement durable, la nouvelle révolution industrielle et le réagencement de la production internationale. En 2018, les flux d'investissement étranger direct vers l'Afrique ont augmenté de 11 % pour atteindre 46 milliards de dollars, l'Afrique devenant ainsi la région la plus dynamique pour l'investissement étranger. De plus, en 2018, les flux d'investissement direct étranger vers les 33 pays les moins avancés (PMA) d'Afrique ont augmenté de 27 %, pour s'établir à 12 milliards de dollars. En 2019, parmi les pays d'Afrique, le Kenya et le Nigéria se sont classés parmi les 20 pays comptant le plus grand nombre de zones économiques spéciales.

18. **Formation sur l'investissement et les zones économiques spéciales.** En 2019, en s'appuyant sur le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2019*, la CNUCED a organisé les trois manifestations suivantes sur la question des zones économiques spéciales en Afrique : en Eswatini, une formation visant à présenter les zones économiques spéciales et les objectifs des politiques y relatives, ainsi que les meilleures pratiques en matière de développement et de gestion de ces zones, organisée avec l'appui de la Banque africaine d'import-export et la participation de décideurs de l'Eswatini, du Malawi, du Mozambique et de la Namibie ; en Éthiopie, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, un séminaire, tenu au siège de l'Union africaine, pour présenter les principales conclusions du *Rapport sur l'investissement dans le monde 2019* ; et en Tunisie, une réunion d'orientation organisée conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur le thème des zones économiques spéciales, en présence de participants de plusieurs pays d'Afrique du Nord.

19. **Forum sur l'investissement en Afrique (Le Caire).** En novembre 2019, la CNUCED a participé à ce forum auquel elle a présenté une analyse des perspectives et du potentiel d'investissement sur le continent. En outre, à l'occasion d'un atelier de haut niveau pour les pays d'Afrique, la CNUCED a dispensé une formation sur les tendances en matière d'investissement étranger direct en Afrique et dans le monde, la promotion et la facilitation de l'investissement, les accords internationaux d'investissement et le passage au numérique.

20. **Examens de la politique d'investissement.** En 2019, la CNUCED a mené des examens pour l'Angola, le Tchad et la Côte d'Ivoire. Elle a continué d'aider Cabo Verde et le Kenya à appliquer les recommandations issues de leur examen, pour améliorer leur climat d'investissement et leur permettre de tirer davantage parti de l'investissement direct étranger pour leur développement. La CNUCED a aussi organisé d'autres activités régionales sur le renforcement des capacités dans le domaine des politiques d'investissement. En 2019, elle a poursuivi ses activités de renforcement des capacités destinées aux fonctionnaires et aux décideurs chargés de la promotion de l'investissement et ses activités de conseil destinées aux organismes de promotion de l'investissement, notamment auprès du réseau d'investissement ANIMA, qui regroupe des organismes de la zone méditerranéenne, de la Communauté d'Afrique de l'Est et du Réseau international francophone des agences de promotion des investissements. Un séminaire régional sur la facilitation de l'investissement dans des projets liés aux objectifs de développement durable a été organisé en partenariat avec le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est.

21. **Économie numérique.** Le *Rapport sur l'économie numérique 2019 : Création et captation de valeur – Incidences sur les pays en développement* est consacré aux perspectives de création et de captation de valeur que l'économie numérique ouvre aux pays en développement, notamment en Afrique, et s'intéresse tout particulièrement à l'évolution des plateformes numériques et de l'entrepreneuriat numérique sur le continent. Beaucoup de nouveaux débouchés sont créés, mais l'aggravation des fractures numériques menace d'accroître le retard qu'accusent déjà les pays en développement, en particulier les PMA et les pays africains. Il faut faire une utilisation intelligente des nouvelles

technologies, consolider les partenariats et renforcer le dynamisme intellectuel pour redéfinir les stratégies de développement numérique et les contours de la mondialisation. Le rapport présente les tendances récentes et examine les politiques indispensables pour créer et capter de la valeur dans l'économie numérique, notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat, les données, les commerce, la concurrence, la fiscalité, la propriété intellectuelle et l'emploi.

B. Lutter contre les vulnérabilités et accroître la résilience

22. La CNUCED aide les pays africains à lutter contre les vulnérabilités découlant de leur dépendance à l'égard des produits de base et à chercher des débouchés afin d'accroître la valeur ajoutée de leurs activités économiques fondées sur ces produits. La CNUCED propose aux pays africains des orientations sur la façon d'utiliser le commerce comme outil de transformation structurelle et les moyens d'améliorer leurs régimes de politique commerciale, de façon à stimuler leur compétitivité et à faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

23. **Formation régionale sur les capacités productives.** Dans le cadre d'un projet sur les indices de comparaison des capacités productives pour l'élaboration de politiques fondées sur des données objectives dans les pays en développement sans littoral, la CNUCED renforce les capacités d'un certain nombre de pays en développement sans littoral d'Afrique pour ce qui est d'élaborer des indices des capacités productives et d'utiliser ces indices pour élaborer des politiques objectives. En avril 2019, une séance de formation a été organisée à Windhoek pour le renforcement des capacités au niveau régional. La CNUCED a aidé les bureaux de statistique nationaux et des universitaires du Botswana et de la Namibie à développer leurs compétences pour ce qui est de recueillir les données pertinentes et de calculer les indices de la capacité productive de leurs pays respectifs. En février 2020, un atelier et une séance de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de statisticiens rwandais sur l'utilisation et les applications de l'indice de la capacité productive, pour faciliter l'élaboration de politiques fondées sur des données objectives.

24. **Appui aux politiques de développement de l'Angola.** Le programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED vise à aider le pays à mener sa politique de transformation structurelle, à identifier des produits d'exportation non pétroliers potentiels et à diversifier son économie, ainsi qu'à s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale (voir encadré).

Programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED : Train for Trade II, 2017-2021

Ce programme fait partie d'un projet d'aide au commerce financé par l'Union européenne, d'un budget total de 12 millions d'euros. Le projet en question est réalisé à l'échelle de la CNUCED dont il fait intervenir plusieurs des programmes de travail et porte sur plusieurs des objectifs de développement durable, à savoir les objectifs 1, 8, 9, 12 et 17. Grâce à sept domaines d'intervention, le programme doit aider le pays dans son processus de reclassement et au-delà, en améliorant la capacité de l'Angola à formuler et appliquer des politiques, ainsi qu'en proposant des activités de formation aux entreprises du secteur privé, ce qui doit contribuer directement à la croissance économique, à la diversification de l'économie, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à de meilleures conditions de vie pour la population.

En 2019, le programme a aidé à identifier huit catégories nouvelles « vertes » de produits prometteurs à l'exportation, a cartographié les chaînes de valeur et a contribué à l'élaboration de plans d'action pour sept produits dérivés. Un examen de la politique d'investissement a été mené à bien et publié, avec des recommandations visant à améliorer le climat d'investissement et à attirer davantage d'investissement étranger. Le programme a aidé à appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), contribué à un examen de la logistique commerciale et offert une formation à plus de 250 petites et moyennes entreprises selon la méthodologie du

programme Empretec. Il y a eu à ce jour près de 700 bénéficiaires d'activités de formation et d'activités axées sur les politiques en Angola et près d'un tiers des participants ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités multiples.

Le Programme de la CNUCED pour l'autonomisation des comités nationaux de facilitation des échanges continuera d'assurer une formation présentielle et en ligne. En 2020, la composante transports et logistique doit engager les travaux sur les couloirs de transport, l'accent étant mis en particulier sur le secteur agricole, et continuera de prêter son appui à des modalités publiques-privées de partenariat. Des modules de formation ciblés portant sur certains secteurs de l'économie créative seront conçus et exécutés.

Source : CNUCED, 2020, Programme commun d'appui à l'Angola de l'Union européenne et de la CNUCED : Train for Trade II, disponible à l'adresse <https://unctad.org/en/Pages/ALDC/Technical%20Assistance/TFBK-Angola-Train-for-Trade-II.aspx>.

25. **Centres régionaux d'excellence.** La CNUCED a conclu des partenariats stratégiques et des mémorandums d'accord avec le Ministère mauricien de l'économie océanique, des ressources marines, de la pêche et des services maritimes, qui accueillera un centre régional d'excellence consacré à la pêche. En mai 2019, la CNUCED a dispensé le deuxième cours de formation régional sur les méthodes permettant de tirer le meilleur parti du potentiel du secteur de la pêche à l'appui du développement socioéconomique dans les PMA et les petits pays structurellement faibles et vulnérables. Les modules enseignés ont abordé les questions sociales et environnementales plus générales associées au secteur de la pêche et les avantages sociaux, environnementaux et économiques que procurent les certifications y afférentes et l'application des normes. Plus de 50 représentants y ont participé, en provenance de 13 pays, dont le Burundi, la Gambie, Madagascar, Maurice, le Soudan et l'Ouganda. En décembre 2019, la CNUCED, en collaboration avec le Centre for the Study of the Economies of Africa, a tenu à Abuja un atelier axé sur les politiques intitulé « Favoriser le développement des capacités productives, la transformation économique structurelle et la diversification des exportations dans les pays en développement sans littoral et les autres pays structurellement faibles d'Afrique de l'Ouest », auquel ont assisté plus de 55 participants originaires de 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Cette manifestation a permis de présenter l'indice de la capacité productive, d'évaluer la mesure dans laquelle les pays d'Afrique de l'Ouest parviennent à renforcer leurs capacités productives et de déterminer les politiques et les mesures nécessaires pour renforcer les capacités productives et favoriser la diversification des exportations et la transformation structurelle.

26. **Commerce des produits de base.** En 2019, la CNUCED a mené des activités de recherche et d'aide technique pour soutenir le commerce des produits de base et a examiné des stratégies possibles pour surmonter les grands problèmes associés à la dépendance à l'égard de ces produits. Par l'intermédiaire du Centre de formation à la politique commerciale de la République-Unie de Tanzanie, un cours de formation sur les questions liées aux produits de base a été offert à 32 participants de pays francophones d'Afrique centrale et occidentale. Par l'intermédiaire du Consortium pour la recherche économique en Afrique, deux ateliers sur des questions macroéconomiques, dont celle des produits de base, ont été organisés au Kenya et en Afrique du Sud, et ont réuni environ 50 participants de tout le continent. En République-Unie de Tanzanie, un séminaire sur les produits de base et les changements climatiques, visant à sensibiliser à l'importance des débouchés et des problèmes liés aux changements climatiques, particulièrement dans les pays africains en développement tributaires des produits de base, a réuni une centaine de participants. La CNUCED a participé à un atelier de validation de la stratégie de l'Union africaine relative aux produits de base et à un atelier de validation sur les chaînes de valeur agricoles, organisés à Nairobi par l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

27. **Promotion des sous-produits du coton.** La CNUCED réalise actuellement un projet du Compte de l'ONU pour le développement sur la promotion des sous-produits du coton en Afrique orientale et australe, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, avec le concours du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et de la Commission économique pour l'Afrique. Ce projet vise à renforcer la capacité des pays d'évaluer et d'exploiter les perspectives d'augmentation de la valeur ajoutée des sous-produits du coton.

La CNUCED a mené des enquêtes dans chaque pays, qui ont éclairé des plans d'action nationaux pour la mise en valeur des sous-produits du coton, qui ont été acceptés par consensus lors d'ateliers multipartites nationaux. La CNUCED a aussi prêté son assistance à l'établissement de profils concernant des débouchés d'investissement attrayants dans le secteur de la transformation, à titre d'exemple dans la fabrication d'ouate chirurgicale, d'aliments pour poulets et poissons et de briquettes et granulés écologiquement rationnels issus de la biomasse – tous produits élaborés à partir de différents résidus de la chaîne de valeur du coton. Ces types d'initiatives commerciales peuvent créer de nouveaux emplois et de nouvelles sources de revenus dans le secteur du coton, particulièrement pour les femmes, les agriculteurs et les entrepreneurs.

28. **Intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.** À l'aide du fonds auxiliaire pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la CNUCED réalise un projet sur l'intégration des pays en développement sans littoral tributaires des produits de base dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. L'objectif de ce projet est de favoriser le développement intégré des chaînes de valeur dans quatre pays en développement sans littoral tributaires de produits de base, dont l'Éthiopie, en améliorant les capacités pour ce qui est des politiques et des stratégies de développement, pour promouvoir une intégration plus efficace dans les chaînes de valeur régionales et mondiales et créer des liens favorables au développement. En 2019, un rapport sur les marchés internationaux d'exportation du café torréfié d'Éthiopie et une enquête nationale sur la chaîne de valeur en aval ont été achevés. Un rapport sur la chaîne de valeur nationale et un atelier national sont programmés pour le quatrième trimestre 2020. Avec l'appui de la Banque africaine d'import-export et du Commonwealth, la CNUCED réalise un projet sur l'identification des chaînes de valeur régionales du cuir et des articles en cuir en Afrique, qui s'intéresse à 11 pays. En outre, la CNUCED réalise un projet du Compte de l'ONU pour le développement sur les politiques de développement pour une croissance économique durable en Afrique australe, qui s'intéresse aux moyens de renforcer les chaînes de valeur régionales au Mozambique, en Afrique du Sud, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie dans des secteurs comme les textiles et les vêtements. Grâce à un financement du fonds auxiliaire, la CNUCED exécute un projet de coopération technique intitulé « L'intégration Sud-Sud et les objectifs de développement durable : Stimuler la transformation structurelle dans les principaux pays partenaires de l'initiative "Une Ceinture et une Route" », qui vise à mettre en commun l'expérience acquise par la Chine dans les domaines du commerce et de l'industrie, du financement, de l'économie numérique et de la gestion de la dette, et dont l'Éthiopie est le pays pilote.

29. **Appui aux comités nationaux de facilitation des échanges.** La CNUCED a réalisé des ateliers de formation pour ces comités tout au long de l'année 2019. Les activités d'appui à ces comités contribuent directement à l'application de l'article 23.2 de l'Accord sur la facilitation des échanges et à la réalisation de la cible 17.17 des objectifs de développement durable (encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile). L'exécution du programme d'autonomisation en faveur de comités de divers pays d'Afrique a été financée au moyen de contributions du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union européenne et de l'organisation TradeMark East Africa.

30. **Renforcer la facilitation du commerce et la gestion douanière.** Le programme de la CNUCED relatif au Système douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion (SYDONIA) contribue à faciliter le commerce, à accroître et sécuriser les recettes douanières, à réduire les délais de dédouanement et les coûts commerciaux, à évaluer les résultats des services douaniers et à lutter contre le commerce illégal. En 2019 et 2020, 27 pays d'Afrique ont bénéficié de l'appui du programme SYDONIA et cinq autres, à savoir l'Angola, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar et le Zimbabwe, ont adopté le système SYDONIA de mesure des résultats douaniers, qui assure une information et des statistiques en temps réel pour détecter les anomalies dans les activités douanières et accroître leur efficacité. Un accord de délégation mutuelle a été conclu entre la CNUCED et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe pour mettre au point des portails d'information commerciale et offrir une assistance régionale sur SYDONIA par l'intermédiaire du centre d'appui régional, en Zambie. L'objectif est d'améliorer les compétences régionales, de renforcer la coopération Sud-Sud dans la région et de

développer des applications pour consolider la facilitation du commerce aux niveaux national, régional et continental. En 2019, la solution de transit régional SYDONIA a été lancée dans trois couloirs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, situés entre le Bénin et le Niger pour tous les types de marchandises et entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire pour les hydrocarbures. La solution de transit régional aide à garantir la diminution des retards et des coûts et la simplification des procédures. Le programme SYDONIA collabore avec le Centre du commerce international depuis 2019 à la mise au point d'un outil d'extraction des données commerciales du système SYDONIA qui doivent être transmises au Centre du commerce international et à l'Observatoire du commerce africain. Cet outil a été déployé en Ouganda en 2019.

31. **Appui à la logistique commerciale des services d'expédition de marchandises.** En vue de mettre sur pied en Ouganda une institution locale pérenne pour la formation sur les services d'expédition de marchandises, la CNUCED a organisé une réunion de formation de formateurs en partenariat avec la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés, l'Association ougandaise des transitaires et les autorités fiscales ougandaises. Des participants issus des institutions susmentionnées et du monde universitaire ont compté parmi les formateurs.

32. **Appui à la gestion de la dette publique.** Les services de gestion de la dette du ministère des finances ou de la banque centrale, dans 29 et 23 pays d'Afrique, respectivement, utilisent le logiciel du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED pour gérer la dette publique et la dette souveraine. Les pays concernés bénéficient de bases de données complètes sur la dette à des fins opérationnelles et de notification. Le programme offre aux responsables de la gestion de la dette des possibilités de renforcement des capacités dans les domaines de la validation des données sur la dette, des statistiques, de l'analyse de portefeuille et de la gestion des risques opérationnels. Avec l'appui de la CNUCED, des pays africains ont progressé dans le domaine de la notification et de l'analyse de la dette, tandis que des bulletins statistiques ont été produits dans 13 pays et que des examens du portefeuille l'ont été dans 11 pays, ce qui a renforcé la transparence des données sur la dette. Actuellement, plus de 90 % des pays d'Afrique aidés par le programme ont rendu compte efficacement à la base de données du système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale.

C. Améliorer la compétitivité

33. La CNUCED contribue à rendre les pays africains plus compétitifs en les aidant à améliorer le fonctionnement des marchés du continent, à renforcer l'efficacité de leur appareil étatique et à parvenir à une meilleure distribution des fonctions entre les États et les marchés. Elle aide les pays africains à créer un environnement qui leur permette de tirer parti des possibilités offertes par les technologies de l'information et des communications et d'utiliser ces technologies pour promouvoir le commerce électronique.

34. **Examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation (STI).** En 2019, la CNUCED a achevé l'examen de la politique de l'Éthiopie, en collaboration avec le Ministère de l'innovation et de la technologie de ce pays, poursuivi l'examen de la politique de l'Ouganda et commencé l'examen de la politique de la Zambie. En Ouganda, elle a mené une deuxième mission d'enquête, élaboré un projet du rapport d'examen et organisé des débats avec les parties prenantes ainsi que des ateliers de renforcement des capacités sur la politique de la STI et le développement, en collaboration avec le Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation. Parmi les organismes partenaires présents à Kampala figuraient le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque de technologies des Nations Unies pour les pays les moins avancés.

35. **Appui à l'élaboration de politiques de la STI dans les communautés économiques régionales.** En novembre 2019, la CNUCED a tenu un atelier régional au Nigéria sur le thème « Repenser le transfert de technologie pour un développement durable et une transformation de l'Afrique », qui a réuni des participants venus de l'Afrique du Sud,

du Ghana, du Nigéria, de l'Ouganda et de la Zambie. Cette manifestation a été accueillie par le Bureau nigérien pour l'acquisition et la promotion de la technologie et ses partenaires et animée en coopération avec l'Unité de recherche sur la politique de la science de l'Université du Sussex (Royaume-Uni). En décembre 2019, dans le cadre du Forum sud-africain sur la science, une séance de réflexion a été organisée avec les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe au sujet d'un projet d'appui aux politiques de la STI dans ces pays. Des consultations ont été organisées en vue de faciliter la participation des pays africains aux débats que la Commission de la science et de la technique au service du développement tiendrait sur ses thèmes prioritaires pour 2020, à savoir « Tirer parti des progrès technologiques rapides pour favoriser le développement inclusif et durable » et « Les technologies spatiales au service du développement durable et les avantages de la collaboration internationale en matière de recherche dans ce contexte ».

36. **Développement des systèmes d'administration en ligne.** En 2019, la CNUCED a déployé un programme de facilitation des affaires axé sur des systèmes d'administration en ligne (les systèmes eRegulation et eRegistration et des portails commerciaux) dans plusieurs pays africains, dont le Bénin, le Kenya, le Lesotho, le Mali, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, ce qui a permis à ces pays d'instaurer un climat plus propice aux affaires, grâce à un gain de transparence, à la simplification et à l'assouplissement des conditions de création et d'exploitation d'une entreprise. Un portail commercial a été créé pour la Communauté d'Afrique de l'Est. Un guide d'investissement en ligne à l'intention du Cameroun est en cours d'élaboration.

37. **Examen collégial volontaire du droit et de la politique de la concurrence du Botswana.** En mai 2019, les résultats de l'examen collégial et les recommandations en découlant ont été présentés au cours d'un atelier organisé à Gaborone, qui a réuni des représentants des ministères concernés, de l'autorité de la concurrence, des organismes de régulation sectorielle et du secteur privé. L'examen collégial a favorisé une réforme de la législation botswanaise, qui a conduit à étendre le mandat de l'autorité de la concurrence à la protection du consommateur. L'autorité de la concurrence et de la protection du consommateur, nouvellement créée, a démarré ses activités après la promulgation de la loi sur la concurrence et de la loi sur la protection du consommateur, en décembre 2019. Un conseil et un tribunal spécialisés dans les questions de la concurrence et de la consommation ont également été créés.

38. **Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.** Le groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique a été créé en application de la décision que les États membres ont prise dans le Maafikiano de Nairobi compte tenu de l'importance croissante de l'économie dématérialisée, y compris du commerce électronique. Le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique a été créé avec le mandat de promouvoir la coopération sur la mesure des données relatives au commerce électronique et à l'économie numérique, d'améliorer la disponibilité de ces données, et d'accroître la disponibilité, la qualité, la comparabilité, la facilité d'utilisation et la pertinence des statistiques, de manière à favoriser l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits, en particulier dans les pays en développement, y compris ceux d'Afrique, où les statistiques utiles sont nettement insuffisantes. Le Groupe de travail a tenu sa première session les 3 et 4 décembre 2019. La quatrième session du Groupe intergouvernemental d'experts portera sur les plateformes numériques et la création de valeur dans les pays en développement et sur les conséquences pour les politiques nationales et internationales.

39. **Promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique dans les pays en développement.** En avril 2019, avec le soutien des Pays-Bas, la CNUCED a lancé l'initiative eTrade for Women (Le commerce électronique pour les femmes), dérivée de l'initiative eTrade for All. L'initiative eTrade for Women vise à faire des dirigeantes des entreprises numériques des pays en développement une force de création de richesses et de développement pour tous. Au moyen de cours magistraux régionaux, elle tend à aider la prochaine génération de femmes entrepreneurs des pays en développement à prospérer dans l'économie numérique et à devenir des voix qui comptent dans les processus d'élaboration des politiques. En Afrique, le premier cours magistral s'est tenu en février

2020, en Côte d'Ivoire. Il a réuni 19 femmes, sélectionnées parmi plus d'une centaine de candidates originaires de pays francophones d'Afrique subsaharienne. Il a bénéficié de la collaboration d'institutions locales, comme la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, et d'organismes participant à l'initiative eTrade for All en Afrique, dont la Banque africaine de développement et le Fonds d'équipement des Nations Unies en Afrique de l'Ouest.

40. **Commerce électronique et réforme de la législation.** La CNUCED a commencé d'examiner la possibilité de collaborer avec le centre d'excellence numérique établi par la Commission économique pour l'Afrique en coopération avec la Commission de l'Union africaine, en vue de l'élaboration d'une stratégie continentale de transformation numérique qui faciliterait la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine. Cette collaboration porterait notamment sur la question de l'économie numérique et la définition de principes-cadres pour la qualité des systèmes d'identité numérique (« Good ID »).

41. **Examens des politiques relatives aux technologies de l'information et des communications.** En réponse à la demande du Ministère rwandais du commerce et de l'industrie, la CNUCED a élaboré une stratégie nationale de commerce électronique, en concertation avec des acteurs des secteurs privé et public du pays et avec le concours financier du Royaume-Uni. Cette stratégie consiste en une évaluation de la situation du commerce électronique au Rwanda et en la proposition de recommandations stratégiques et d'un plan d'action pour le développement et l'utilisation du commerce électronique. Elle reprend les objectifs du plan directeur « Smart Rwanda » sur le développement des secteurs du commerce, des services et de l'industrie et comprend des projets et initiatives parallèles concernant le commerce électronique, dont la politique « Made in Rwanda ». Elle propose un modèle de gouvernance comparable à celui figurant dans le plan directeur, avec un comité directeur national chargé du commerce électronique qui agira en coordination avec celui du plan directeur.

42. **Évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique.** Depuis leur lancement en 2017, 25 évaluations ont été menées dans les PMA membres, dont 12 en Afrique (au Bénin, au Burkina Faso, au Libéria, à Madagascar, au Malawi, au Mali, au Niger, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal, au Togo et en Zambie). La première évaluation dans un pays africain membre qui ne fait pas partie des PMA est actuellement réalisée en Côte d'Ivoire.

43. **Deuxième Conférence de l'Union africaine sur le commerce électronique (Dakar, du 15 au 17 octobre 2019).** La CNUCED a présenté le *Rapport sur l'économie numérique 2019*, participé à une réunion-débat sur le thème « Produire à l'ère numérique : comment la numérisation influe-t-elle sur la production et le développement ? » et présenté les enseignements qui avaient été tirés des évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique effectuées en Afrique, au cours d'une autre réunion-débat, intitulée « La gouvernance du commerce numérique et de l'économie ».

D. Renforcer le multilatéralisme

44. **Coopération avec les organismes des Nations Unies en Afrique.** En 2019, la CNUCED a approfondi sa coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations internationales afin de faciliter l'élaboration d'une approche cohérente du commerce et de l'aide au développement en Afrique. La CNUCED apporte son concours à l'équipe de pays des Nations Unies en Éthiopie, en promouvant l'initiative « Unis dans l'action » pour atteindre les objectifs de développement durable. En collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, la CNUCED a contribué, par l'apport de connaissances spécialisées, au développement et à la conception d'un indice national de la progression de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine au niveau des entreprises. Il s'agit d'un questionnaire axé sur la perception, qui doit permettre d'analyser l'environnement dans lequel les entreprises évoluent et ce qu'elles considèrent comme des atouts ou comme des obstacles dans le pays concerné. Avec l'appui du Centre du commerce international (ITC), la CNUCED a recommandé de donner plus de moyens d'action aux groupes sociaux les plus vulnérables, à savoir les femmes et les jeunes. Elle a

participé au forum « She Trades », organisé par l'ITC, où elle a fait partager ses compétences d'analyse en ce qui concerne les obstacles au commerce rencontrés par les femmes sur l'ensemble du continent africain et la manière dont celles-ci peuvent pleinement tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine.

45. **Appui dans le contexte du Cadre intégré renforcé.** La CNUCED est partenaire du Cadre intégré renforcé, aux côtés de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'ITC, de l'OMC et du PNUD. Le Cadre intégré renforcé est un programme multidonateurs qui aide les PMA à surmonter les obstacles au commerce liés à l'offre et, ce faisant, à participer plus activement au système commercial mondial. Plusieurs PMA africains ont choisi la CNUCED comme organisme chef de file pour la mise à jour de leurs études diagnostiques sur l'intégration du commerce et la mise en œuvre des matrices d'action correspondantes. À ce titre, la CNUCED aide directement ces pays à mieux exploiter les débouchés offerts par le système commercial multilatéral.

46. **Initiative sur les sous-produits du coton.** En juillet 2019, la CNUCED, l'ITC et l'OMC ont obtenu du Cadre intégré renforcé un financement devant servir, dans le cadre d'une première phase, à la réalisation d'études de faisabilité sur le développement de sous-produits du coton dans huit PMA africains. À la présente date, en 2020, les trois organisations ont examiné les projets d'étude, et la CNUCED et l'ITC élaborent une proposition de projet sur les activités de mise en œuvre, dans le cadre d'une deuxième phase.

47. **Mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce de la République démocratique du Congo.** En décembre 2019, avec le soutien du Cadre intégré renforcé, la CNUCED a terminé la mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce de la République démocratique du Congo. Cette mise à jour, qui consistait en une analyse des secteurs minier, agricole et forestier et en des mesures de facilitation du commerce, a été débattue, approuvée et validée.

E. Donner aux populations les moyens d'agir et investir dans leur avenir

48. **Analyse de l'entrepreneuriat, formation à l'entrepreneuriat et renforcement des capacités entrepreneuriales.** Le Cadre directeur de la CNUCED pour l'entrepreneuriat a continué de servir à l'élaboration de stratégies nationales ciblées. Le Cameroun et l'Éthiopie ont lancé des stratégies nationales en faveur de l'entrepreneuriat. En 2019, une analyse de l'écosystème entrepreneurial de l'Angola a été engagée. Elle permettra de mettre au jour et de hiérarchiser les problèmes et les points de blocage auxquels il conviendra de remédier par une stratégie nationale. Dans le cadre de son programme Empretec, la CNUCED a prêté assistance à 15 centres Empretec établis en Afrique. Elle a fourni des services de conseil et organisé une formation au développement de l'entrepreneuriat ainsi que des ateliers et séminaires d'orientation basés sur la méthodologie du programme et faisant appel aux outils et plateformes de discussion du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Un nouveau programme Empretec a été lancé en Namibie et l'Angola s'est dotée de ses deux premiers formateurs Empretec agréés. En 2019, le programme de promotion des relations interentreprises a aidé des entrepreneurs ruraux et de petits agriculteurs de la République-Unie de Tanzanie à améliorer la qualité de leurs produits agricoles et la constance de l'offre fournie aux grandes entreprises de transformation ou d'exportation. Suivant le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat à l'intention des migrants, la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, en collaboration avec l'OIM, ont organisé un débat régional est-africain sur la migration et le développement dans les villes accueillant des réfugiés, qui s'est tenu en Ouganda.

49. **Économie créative.** La CNUCED a publié son deuxième rapport Creative Economy Outlook and Country Profiles (Perspectives de l'économie créative et profils de pays), qui présentait les profils de 23 pays africains et montrait que le secteur de l'économie créative était en plein essor dans les pays en développement et les PMA et pouvait être d'une grande aide dans la réalisation des objectifs de développement durable. En février 2019, la CNUCED a collaboré avec l'association Shap et Afrodyssée à la promotion des industries créatives africaines, pendant la manifestation « Africa, What's Up / Africa Magic », organisée dans le cadre du festival Antigal, en Suisse. En juin 2019, en coopération avec le

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Afrodyscée, la CNUCED a organisé un débat, un défilé de mode et un marché international, qui ont mis en vedette des créateurs venus de 12 pays africains.

50. **Renforcer les capacités des agents portuaires grâce au programme Train for Trade.** En 2019, en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et l'OMC, le programme Train for Trade a permis le renforcement des capacités et la formation de 285 responsables de politiques commerciales et professionnels du commerce (dont 117 femmes) venus de 41 pays africains sur des questions comme celles des statistiques relatives au commerce des services et des statistiques relatives au commerce des marchandises. Également en 2019, le programme de gestion portuaire Train for Trade a permis de renforcer les capacités en gestion portuaire moderne de 321 directeurs de port issus de 11 pays africains (dont 30 % de femmes). De mars à juin 2019, un cours en ligne sur les statistiques du commerce des marchandises a été suivi par 86 participants issus de 24 pays africains (dont 41 femmes). En juin et juillet 2019, un cours sur les statistiques du commerce des services a été dispensé en français à l'intention des pays d'Afrique de l'Ouest. En octobre et novembre 2019, le programme Train for Trade a permis la mise en ligne d'un cours qui a contribué à une collaboration interinstitutions sur les statistiques relatives au commerce des services. Le programme Train for Trade continue de bénéficier de l'appui de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international. Le cours en ligne, centré sur l'Afrique, a été organisé en collaboration avec l'OMC et a réuni plus de 199 participants issus de 34 pays africains (dont 76 femmes). En décembre 2019, un atelier de suivi a été organisé à l'OMC, en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU, et a réuni 26 participants (dont 13 femmes), y compris des participants africains.

51. **Mesurer les flux financiers illicites.** En coopération avec la Commission économique pour l'Afrique et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la CNUCED travaille à l'élaboration d'un cadre de mesure pour l'indicateur 16.4.1 des objectifs de développement durable. Le projet suppose de définir et de concevoir des outils de mesure tenant compte à la fois des activités illégales et des activités illicites qui, en raison de leur nature, sont volontairement dissimulées. En tant que dépositaire de l'indicateur 16.4.1, la CNUCED s'occupe de définir, d'établir et de diffuser des statistiques sur les flux financiers illicites dans les pays africains en développement, qui sont parmi les plus concernés par cet obstacle au développement. La CNUCED a travaillé à la définition d'un cadre conceptuel des flux financiers illicites avec l'équipe spéciale chargée de la mesure statistique de ces flux ; par la suite, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable qui, sur décision de la Commission de statistique de l'ONU doit élaborer le cadre d'indicateurs, a approuvé le reclassement de l'indicateur 16.4.1, indicateur de catégorie III, en indicateur de catégorie II. Cet indicateur est maintenant clairement défini et un accord a été trouvé sur la méthode à appliquer, mais les données pertinentes font toujours défaut. La CNUCED élabore actuellement des directives pratiques à l'intention des pays sur la mesure des entrées et sorties financières illicites. Ces directives ont fait l'objet d'un test pilote au Nigéria, en septembre 2019, et les efforts se poursuivront tout au long de l'année 2020.

52. **Appui à la mobilisation de ressources financières.** La CNUCED a continué de mettre à jour et de développer des indicateurs des conditions financières nationales, qui se définissent comme un système d'alerte rapide sur les tensions financières exercées sur l'économie, notamment pour l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie. La CNUCED a créé un outil permettant d'évaluer les effets que le déficit d'investissement pour la réalisation des quatre premiers objectifs de développement durable aura sur la viabilité de la dette de 30 pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire, dont 10 pays africains. L'analyse consiste en une estimation des besoins en financement qui resteront à combler dans chaque pays, après une meilleure mobilisation des ressources intérieures, pour atteindre les objectifs précités d'ici à 2030. Elle montre que, si ces besoins ne sont pas satisfaits grâce à un accès plus étendu au financement extérieur à des conditions favorables et/ou à un allègement de la dette, les ratios dette/produit intérieur brut (PIB) atteindront 185 % en moyenne d'ici à 2030 dans les pays considérés. Pour que ces pays ne connaissent pas cette situation et échappent à un endettement insoutenable, il faut que leur PIB augmente de 12 % par an.

53. **Formation sur les grandes questions économiques dans le cadre du programme prévu par le paragraphe 166.** La CNUCED a organisé cinq cours de courte durée à l'intention des membres des missions permanentes basées à Genève pour présenter les derniers résultats de ses travaux sur les questions relatives au commerce et au développement, selon une approche interdivisions. Ces travaux concernaient des sujets aussi divers que l'élaboration d'une politique commerciale inclusive et tenant compte des questions de genre, l'économie numérique et l'enjeu de la transformation structurelle, l'entrepreneuriat et les objectifs de développement durable. Les cours de formation régionaux organisés en Égypte et au Kenya visaient à rendre les institutions publiques mieux à même de contribuer au développement de l'Afrique par l'investissement dans le capital humain ; ils ont été suivis par 42 décideurs venus de 25 pays en développement et PMA africains.

54. **Commerce et égalité des sexes.** Avec le concours financier de la Finlande, la CNUCED a élaboré un programme d'enseignement sur le commerce et l'égalité des sexes, consistant dans un manuel en deux volumes et un cours en ligne, qui doit doter les agents de l'État, les universitaires et les représentants de la société civile des pays en développement et des PMA d'outils qui leur permettent d'analyser la relation d'interdépendance entre le commerce et l'égalité des sexes et d'élaborer des recommandations générales et des études tenant compte des questions de genre. Du 20 mai au 14 juillet 2019, la CNUCED a organisé la cinquième édition du cours en ligne type, qui a été suivi en anglais et en français par 142 parties prenantes sélectionnées, dont 49 participants issus de 31 pays africains. Au vu de ce succès, elle a mis au point un module régional additionnel, en anglais et en français, sur les liens entre le commerce et l'égalité des sexes dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe.

55. **Femmes participant au commerce transfrontière informel.** La CNUCED a mis la dernière main au projet du Compte de l'ONU pour le développement sur la participation des femmes au commerce transfrontière informel au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Elle a organisé cinq séances de formation à l'intention de 147 petites commerçantes transfrontalières informelles, qui ont été réparties en une journée de formation sur les règles du commerce transfrontière, les procédures douanières et les droits et obligations des commerçants et cinq journées de formation sur le développement des compétences entrepreneuriales selon la méthode Empretec. Les séances se sont tenues dans les langues locales, en présence de représentants des services aux frontières. Des exemplaires d'un guide du petit commerçant, avec des extraits dans les langues locales (bemba, chichewa et swahili), ont été mis à disposition. L'objectif de ce guide était de faire mieux connaître les règles et les procédures aux frontières et d'encourager l'adoption des régimes commerciaux simplifiés, en fournissant des informations clefs concernant les procédures et règles applicables et les droits et obligations des commerçants. En décembre 2019, la CNUCED a clos le projet avec un atelier régional, organisé à Dar es-Salaam et auquel ont participé plus de 40 décideurs et représentants d'associations de commerçants des trois pays cibles. Les débats ont porté sur les politiques et les initiatives qui pourraient encore faciliter le commerce transfrontière, le rendre plus profitable aux femmes, à leurs communautés et à leurs pays, et transformer cette activité de subsistance en une activité orientée vers la durabilité.

F. Ressources financières engagées en Afrique

56. En 2019, 40,7 % des dépenses au titre des projets nationaux, régionaux et interrégionaux de la CNUCED ont été consacrés à l'Afrique, ce qui a représenté un montant de 17 618 512 dollars.